



COMMUNE D'AVUSY

CH-1285 Athenaz

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2012

La séance est ouverte à 20h.30, par M. Olivier JUNGO, président.

Présents : Monsieur René JEMMELY, maire.
Monsieur Didier FLECK, adjoint.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.

Mesdames Françoise CERUTTI, Claire-Lise HALDEMANN et Céline VENDEIRA, Messieurs Luca BONAITI, Marc BRÜDERLIN, Thierry BUBLOZ, Christian ETIENNE, Jean-Pierre GAILLARD, Olivier GASPOZ, Olivier GOY, Philippe ISELI, Olivier JUNGO et Claude-André MEYER, conseillères et conseillers municipaux.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2012 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Nomination du président, vice-président et des suppléants du local de vote pour 2013 ;
- 5) Propositions de motions et de résolutions ;
- 6) Rapports des commissions ;
- 7) Fixation des dates des séances du Conseil municipal pour le 1^{er} semestre 2013 ;
- 8) Fixation des dates des prochaines commissions ;
- 9) Questions et divers.

Décisions prises durant la séance du Conseil municipal

- La discussion sur la publication des PV corrigés ou non sur le site Internet est reportée au bureau du CM.
- Mémoire des anciens : la commission sociale doit formuler et présenter le mandat pour le CM de février.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2012

M. GAILLARD, page 1, « décisions prises... » : il ne faut pas comprendre aller de l'avant dans la réalisation de la sécurité pour ces deux routes, mais bien de poursuivre l'étude de la sécurité pour ces deux routes.

M. ETIENNE, page 6 : « grille salariale », aimerait que l'on rectifie son intervention, car sa question sur la différence au budget, n'était pas de savoir si elle était liée entre autres, mais exclusivement au départ anticipé de M. P. TERRIER. Le reste de la phrase est à supprimer.

D'autre part, il aimerait que les procès-verbaux ne soient publiés sur Internet, qu'une fois les corrections effectuées.

Avant de passer la parole au conseiller suivant, et pour reprendre ce qui a été dit à la page 7 « commission environnement », le plan d'action pour le CCA a été remis à M. le Maire.

Son intervention terminée, une discussion s'ouvre sur la publication des PV corrigés ou non. Cette discussion est reportée au bureau du Conseil municipal.

M. GOY, page 7, point 11.3 : il parlait uniquement du problème des poubelles vertes.

M. FLECK, page 2 : il aimerait nuancer ce qui est retranscrit au niveau de la discussion avec le Conseil d'Etat au sujet du Grand Genève, car il est difficile de prévoir plus d'emplois, mais avoir l'espoir de créer plus d'emplois, oui.

M. BUBLOZ, page 3, terrains Portier : aimerait que l'on précise qu'une proposition a été faite d'inscrire une somme moins importante au budget, proposition qui n'est pas acceptée et le montant de Fr. 20'000,-- est retenu.

M. BUBLOZ, page 3, mémoire des anciens : aimerait que soit rajouté : « Malgré une proposition, aucun montant... »

M. BUBLOZ, page 3, isolation des bâtiments : aimerait supprimer « sans compter que » et remplacer, rajouter et reformuler avec « par ailleurs, il est à relever que pour l'immeuble d'Avusy, une somme importante ... ».

Cela étant, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Rappel aux conseillers : il ne s'agit pas de retranscrire les procès-verbaux des commissions dans ceux du Conseil, mais de les synthétiser. Sinon, il y a un procès-verbal de trop....

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Voyage du Conseil municipal

M. JUNGO propose de partir au mois de mai, soit du 10 au 12, soit du 17 au 19. Avec comme propositions de destinations : Berlin, Milan ou encore l'Alsace.

M. VENDEIRA fait remarquer que l'Ascension tombe le 9 mai.

M. JUNGO enverra un Doodle pour que les conseillers puissent choisir tranquillement, mais une préférence se dessine déjà pour les dates du 17 au 19.

Mme VENDEIRA excuse d'ores et déjà son absence, car son deuxième p'tit bout est attendu à cette période.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 L'Exécutif tient à remercier la commission sociale pour l'organisation et la réussite de la fenêtre de l'Avent de la commune.

3.2 L'Exécutif tient également à transmettre les nombreuses félicitations reçues suite à la parution d'Avusy Pratique.

3.3 Questions des citoyens

M. JEMMELY passe en revue les différentes questions et remarques posées par nos concitoyens et un résumé des questions / réponses sera fait lors de la prochaine sortie d'Avusy Actualités

Il relève également que des questions ont aussi été posées lors de la soirée des entreprises, notamment au niveau de la taxe professionnelle, des déchets produits par les entreprises, des nouveaux commerces sur la commune, de l'élimination du papier, des places de parc.

3.4 DGM

Carrefour d'Athenaz : en attente d'une réponse formelle de l'OFROU (Office fédéral des routes) pour savoir si nous pouvons ou pas mettre trois «Stops».

Il faut savoir que la DGM propose 4 priorités.

La question a été posée pour la mise en sens unique du chemin de Cusinand, trafic agricole excepté, cette option est réalisable.

Enfin, pour la route des Allues, tronçon qui va de Mme FENIX aux petits avions, la DGM n'est pas favorable à la zone 30, mais plutôt pour 40 km au lieu des 60 km actuellement, avec la pose de chicanes.

A discuter en commission.

L'Exécutif a profité d'aborder les problèmes posés par le chantier de Sézegnin et de revenir sur les mauvaises décisions qui ont été prises. Ce qu'ils ont admis.

3.5 Délibération sur le refus d'un déclassement en zone industrielle de la sablière du Cannelet à Forestal

La Surveillance des communes a accusé réception de cette délibération et la procédure usuelle suit son cours.

En parallèle, l'Exécutif s'est entretenu avec M. LONGCHAMP, conseiller d'Etat pour exprimer le vœu du Conseil municipal et transmettre tous les arguments qui avaient été énoncés.

M. LONGCHAMP va étudier cette problématique en vue d'une réponse.

M. ETIENNE : la commission ad hoc pense qu'il faudrait préparer une approche auprès du canton et se réunir rapidement pour discuter des différents points tels que, les mesures compensatoires que nous pourrions demander au cas où, et pourquoi pas, préparer un document pour les personnes concernées.

3.6 Défibrillateur

Le but est d'équiper le centre communal ainsi que la salle communale de Sézegnin. Deux options possibles, l'achat de l'appareil avec maintenance, ou sa location avec un contrat plus élaboré et une interactivité dès le moment où l'appareil est manipulé. Au niveau du prix, cela passe du simple au double (Fr. 400,--/mois contre Fr. 10'000,-- pour une durée de vie de 10 ans).

L'utilisation de cet appareil est « assez simple » car les instructions sont données au fur et à mesure de son utilisation et l'appareil nous dit si nous faisons faux.

Dans l'utilisation normale d'un défibrillateur, nous serions de toute manière en relation avec le 144.

Aucune décision n'est encore prise.

3.7 Projet genevois vigilance citoyenne

Le premier a vu le jour à Vernier, suite aux dernières vagues de cambriolages qui exaspéraient les habitants.

Il s'agit d'un réseau qui intègre les citoyens avec la police cantonale et municipale. Pour l'instant le projet est loin d'être sous toit, car les prérogatives des citoyens ne sont pas encore bien définies.

A suivre.

3.8 Petite enfance

Jardin d'enfants les Escargots : très intéressé d'intégrer une structure plus large de style, institution de la petite enfance, regroupant le Couffin – baby-sitter, crèche, garderie, etc.

M. ETIENNE aimerait revenir sur la question de M. FLECK concernant l'identification des jeunes en rupture et propose :

- 1) De se renseigner auprès de l'aide sociale pour savoir quels sont les jeunes qui ont fait appel à leur aide et qui n'ont pas de formation adéquate.
- 2) De diffuser un message à la population pour l'informer des mesures d'encouragement à la qualification et à l'insertion professionnelle.

3.9 Chantier fibres optiques

Le chantier s'est légèrement compliqué. La route de Forestal n'étant pas prévue pour les croisements, de nombreux dégâts ont été constatés avec le passage du bus et M. DETHURENS, maire de Laconnex a proféré des menaces auprès des TPG si la route n'était pas complètement remise en état.

Dans un premier temps, la route a été fermée à tous les usagers, excepté les TPG, et le lendemain, la DGM a dit qu'il était exclu que les bus - qui sont des poids lourds – empruntent la route de Forestal qui n'était pas prévue pour ce genre de trafic.

C'est pourquoi, le bus passe maintenant par la route des Rupettes, via la route de Chancy pour arriver dans le village d'Athenaz et il dessert Avusy en empruntant la route de Pré-Recoux.

A partir de ce jeudi 18h.00, les bus reprendront leur trajet normal en passant dans Sézegnin.

Le chantier s'arrêtera au Renfort et rouvrira mi-janvier, si les conditions le permettent.

Un tous-ménages est prévu sur l'ensemble de la commune pour expliquer toutes ces péripéties à nos habitants.

M. BUBLOZ : qui va payer la remise en état ?

M. GARDI : l'Etat et les SIG. La responsabilité des communes n'est pas du tout engagée dans cette affaire.

Comme il l'avait déjà mentionné lors de la dernière séance, M. BONAITI regrette le manque de communication à la population face à ces travaux.

4. Nomination du président, vice-président et des suppléants du bureau de vote pour 2013

Président : M. Samuel VILLARS

Suppléant du président : M. Didier FLECK

Vice-présidente : Mme Antonella FRUSCIANTE

Suppléant du vice-président : M. Olivier JUNGO

5. Propositions de motions et de résolutions

RAS.

6. Rapports des commissions

6.1 Commission travaux

Annulée.

6.2 Commission sociale

Dans la première, il a été question de la préparation de la fenêtre de l'Avent et de la mémoire des anciens.

Dans la seconde, la commission a visionné le film sur les mémoires de Soral.

Mme HALDEMANN en profite pour remercier les conseillers pour le coup de main de ce soir (fenêtre de l'Avent).

En ce qui concerne les anciens, une série de questions a été posée et il a été décidé de réunir des personnes spécialisées pour encadrer la commission dans le but de créer une trame d'ici février.

Toujours pour ce sujet, quelles directions prendre ? La commission aimerait qu'un mandat soit défini.

M. GOY : c'est à la commission de formuler un mandat et de le proposer au Conseil municipal pour validation ! Dans un premier temps, il propose de relancer les interviews rapidement.

Mme HALDEMANN : la commission proposera un mandat pour la séance de février.

M. JEMMELY ne comprend pas pourquoi cela paraît si compliqué. Il s'agit surtout d'un recueil de mémoires des aînés, des témoignages avec des photos sur un support sous forme d'un livre.

M. GOY : c'est pourquoi, il faut absolument reprendre les interviews et parallèlement formuler rapidement un mandat pour savoir comment rassembler et éditer ces informations.

M. GAILLARD : définir le mandat oui, et aussi trouver quelqu'un pour remplacer Arnaud CERUTTI au cas où.

7. Fixation des dates des séances du Conseil municipal pour le 1^{er} semestre 2013

- Mardi 05.02.13 à 20h.30
- Mardi 12.03.13 à 20h.30
- Mardi 16.04.13 à 20h.30 lecture des comptes
- **Lundi 13.05.13 à 18h.30** approbation des comptes + repas
- Mardi 11.06.13 à 20h.30

8. Fixation des dates de commissions

- Lundi 07.01.13 à 20h.30 ad hoc Terrains Portier
- Mardi 08.01.13 à 20h.30 ad hoc gravières
- Lundi 21.01.13 à 20h.30 commission environnement

- Mardi 22.01.13 à 20h.00 commission sociale
- Mardi 29.01.13 à 20h.30 commission travaux
- Lundi 18.02.13 à 20h.30 commission finances

9. Questions et divers

- 9.1 M. ETIENNE informe qu'il a fait parvenir la question concernant les rémunérations de l'ancien secrétaire communal sous forme écrite à M. JEMMELY.
- 9.2 M. BRÜDERLIN : la Jeunesse organise la choucroute de fin d'année le vendredi 21 prochain. Elle sera suivie d'un « bal ».
- 9.3 Mme CERUTTI remercie le secrétaire général de perdurer la tradition et d'apporter les croissants chaque dimanche de votations.
- 9.4 Noël des aînés : le jeudi 20 décembre à 18h.00 les conseillers sont attendus pour le service. Des mains sont les bienvenues pour la mise en place, mercredi 19 à 18h.00 également.
- 9.5 Mme VENDEIRA demande s'il y aura un procès-verbal suite à la réunion des commissions.
M. GANGLOFF : oui.
- 9.6 M. GANGLOFF : donne une petite explication sur la restructuration de la CAP.
- 9.7 M. GANGLOFF : pour que le versement des jetons de présence puisse s'effectuer, il demande aux présidents des commissions de bien vouloir transmettre tous les procès-verbaux d'ici au 07.01.13.
- 9.8 M. GANGLOFF : une photocopieuse a été installée dans la salle des commissions. Elle ne peut s'utiliser qu'avec un code qui sera transmis par e-mail.

La séance est levée à 21h57.

M. JUNGO remercie les conseillers et leur souhaite de bonnes vacances et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :